

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Vote du budget primitif 2025		<u>SEANCE DU 24.03.2025</u>
Date de convocation : 18.03.2025	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaients présents</u> : M. VIALLET. M.C. COUTURIER. C. GROSGURIN. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.
Date d'affichage : 25.03.2025	Présents : 7 Votants : 9	<u>Secrétaire de séance</u> : M.C. COUTURIER
N° Délibération 01247.2025.03.013	Pouvoirs : 2	<u>Pouvoirs</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Philippe ECAILLE à Dominique JULLIARD • Jean-François JOLY à Christian GROSGURIN

OBJET : GESTION FINANCIERE – Vote du budget primitif 2025

Vu les propositions de budget primitif pour 2025,
Vu la présentation de celui-ci en séance par le 1^{er} adjoint, vice-président de la commission des finances,
Vu l'avis de la commission des finances,

Après discussion,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- D'approuver et de voter le budget primitif arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 758 155,08	1 758 155,08
Section d'investissement	1 365 917,94	1 365 917,94
TOTAL	3 124 073,02	3 124 073,02

Contre : / 0 Abstention : / 1 (J.F. JOLY) Pour : / 8 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2025.03.013

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET